

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM STE GENEVIEVE DES BOIS 93 AVENUE GABRIEL PERI 91700 STE GENEVIEVE DES BOIS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Monsieur Ali OZCAN, représentant de la société SASU 5 FRUITS ET LEGUMES PRIMEUR EN FORMATION S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 154 RUE DE LA CONVENTION 91700 STE GENEVIEVE DES BOIS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

Monsieur Ali OZCAN

Nombre d'actions : 100

Somme versée : 1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 06276 00020990402 45

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 21 décembre 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

"lu et approuvé"


Micaela MOURA
Chargée d'Affaires Professionnels
micaela.moura@creditmutuel.fr

JST141

Crédit Mutuel
93, avenue Gabriel Péri
91700 Ste Genevieve des Bois
Tél. 01 69 12 19 84
RCS EVRY 438 748 089 - ORIAS 07 003 758



